

DÉPARTEMENT
DE LA CHARENTE-MARITIME

Arrondissement
de ROCHEFORT

Canton
de ROYAN

Commune
de ROYAN

79000

Objet

Désignation d'un membre
au Conseil d'Adminis-
tration de la SEMARROY
en remplacement de
M. TETARD.

DATE DE CONVOCATION

10 sept. 1979

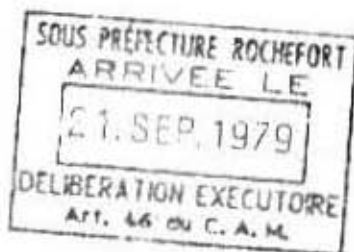
DATE D'AFFICHAGE

10 sept. 1979

Nombre de conseillers
en exercice 27

Nombre de présents 22

Nombre de votants 27



Extrait du Registre des Délibérations

DU CONSEIL MUNICIPAL

COMMUNE DE ROYAN

L'An mil neuf cent *soixante dix neuf*

le *quatorze septembre*

à 18 heures 30

le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de M. *Pierre LIS, Maire*

Etaient présents : MM. *LIS, FABER, LACHAUD, BOUTET, BOUCHET, DUFOUR, BUJARD, COLLE, TETARD, POUMAILLOUX, NAULIN, POUGET, MAURELLET, BOISARD, GUTCHAOUA, BOULAN, BERLAND, BROTREAU, TAP, Mme TACQUET, MM. CABAL, PELLETIER.*

formant la majorité des membres en exercice.

Représentés : MM. *Melle FOUCHÉ par M. LIS*
M. DUFÉIL par M. MAURELLET
M. MONTRON par M. POUMAILLOUX

Absents : MM. *M. PAPEAU par M. GUTCHAOUA*
M. VIAUD par M. PELLETIER

M. *PELLETIER*

a été élu Secrétaire.

Par lettre en date du 29 Août 1979, M. TETARD a donné sa démission à la Présidence du Conseil d'Administration de la SEMARROY, ainsi que de son mandat de membre du Conseil d'Administration de la Société.

Il importe d'en assurer son remplacement.

LE CONSEIL MUNICIPAL,

- VU la lettre de démission de M. TETARD,
- VU le résultat du vote à bulletins secrets, désignant M. Pierre LIS en qualité de représentant de la Ville de ROYAN au sein du Conseil d'Administration et des Assemblées Générales de la SEMARROY, en remplacement de M. TETARD, démissionnaire.

DECIDE :

- d'autoriser M. Pierre LIS à accepter toutes fonctions qui pourraient lui être confiées et notamment celles de Président du Conseil d'Administration ainsi que tous mandats spéciaux qui

lui seraient confiés par le Conseil d'Administration.

Fait et délibéré à ROYAN, les jour, mois et an susdits,

Ont signé au registre, MM. les Membres présents.

Pour extrait conforme,
Le Maire,



A handwritten signature in black ink, written in a cursive style, positioned to the right of the official stamp.